

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Délibération 39328-2026-29

Séance du 19 mai 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le mardi dix-neuf mai à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 12 mai 2026 qui a été adressée par mail le 12 mai 2026.

Présents : Thierry JANIER-DUBRY-Sylvie LEFEBVRE-Bertrand MONOT-Isabelle TISSOT-Marie MORILLERE-Maryne SPANI-Sandrine GAILLARD- Catherine LESIEUX- Yann ROTA (9)

Excusés : Maxime BALLAUD donne pouvoir à Isabelle TISSOT, Léo CHANFREMOY donne pouvoir à Sylvie LEFEBVRE (2)

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 12/05/2026

Nombre de membres présents : 9

Date de l'affichage :

Nombre de membres votants : 9 + 2 pouvoirs = 11

Secrétaire de séance : Thierry JANIER-DUBRY

Objet : Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies B ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de Terre d'Emeraude Communauté en date du 28 avril 2026 portant composition de la CLECT ;

Considérant que la CLECT a la charge d'évaluer les transferts de charges opérés au sein de la Communauté de communes ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner un représentant au sein de la CLECT ;

DECIDE

De désigner Madame TISSOT Isabelle comme déléguée de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,

De charger Madame le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de Terre d'Emeraude Communauté.

Ainsi délibéré le 19 mai 2026, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2026-29 (11 Voix Pour)

Le secrétaire de séance,

Thierry JANIER-DUBRY



Le Maire,
Isabelle TISSOT